

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-755/SG/FP portant main-tien en service pendant la durée des vacances scolaires 1972 d'un instituteur du cadre métropolitain.

n° 72-755/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
16 mai 1972

Numéro JO
n° 11 du 10/06/1972

Date du numéro
10 juin 1972

TEXTE INTÉGRAL

Est maintenu en position d'activité pendant la durée des vacances scolaires 1972, M. Gaucel, instituteur, 3e échelon, du département de la Moselle, en service à l'enseignement public du premier degré, pour assurer l'intérim de M. Georges Glardon, animateur culturel contractuel, titulaire d'un congé administratif.